



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°10-02

L'an deux mille dix,
Le 5 février à Chalons en Champagne

Date de convocation	11 janvier 2010
Nombre de délégués :	
+ Titulaires et suppléants	72 dont 36 titulaires
+ Présents	23
+ Vote par procuration	1

Étaient présents :

Mmes Joëlle BARAT, Arlette CHARBONNIER et Morgane PITEL, MM Jacques JEANTEUR, Daniel BEGUIN, François BUSSIERE, Daniel COURTAUX, Robert COURTY, Sylvain DALLA-ROSA, André DEGUIS, Olivier GUCKERT, Guy JOSEPH, Daniel LAURENT, Jean LIPP, Jean PANCHER, Pierre PANDINI, Claude PHILIPPE (qui a reçu un pouvoir de M. Jean Pierre Florentin), Bruno PILARD, Michel PORCELLI, Daniel ROUVENACH, Alain ROY, Daniel TOURNAY, Jacky NICOLAS

Objet de la délibération :

Compte de gestion 2009

Constatant la conformité du compte de gestion pour l'année 2009, établi par le Payeur Départemental des Ardennes, avec le compte administratif, lesquels présentent les soldes suivants :

- Un excédent de clôture de 135 197,98 € en section de fonctionnement
- Et un excédent de clôture de 172 381,06 € en section d'investissement,

Le comité syndical, à l'unanimité, approuve le compte de gestion pour l'exercice 2009.

Le Président,

Jacques JEANTEUR